



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	19-4648-2	<b>Numéro de version:</b>	1.06
<b>Date de révision:</b>	09/08/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	06/10/2017

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502

### Numéros d'identification de produit

UU-0042-1542-0

7100082436

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Mastic.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>ADRESSE:</b>	3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
<b>Téléphone:</b>	01 30 31 61 61
<b>E-mail:</b>	tfr@mmm.com
<b>Site internet</b>	<a href="http://3m.quickfds.com">http://3m.quickfds.com</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1A - Sens. Resp. 1A; H334

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

**2.2. Eléments de l'étiquette**

**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

**Symboles::**

SGH08 (Danger pour la santé) | SGH09 (Environnement)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
2,9,11,13-Tetraazanonadecanethioic acid, 19-isocyanato-11-(6-isocyanatohexyl)-10,12-dioxo-, S-[3-(triméthoxysilyl)propyl] ester	85702-90-5	402-290-8	0,5 - 1,5
Diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	247-722-4	< 0,5
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	224-588-5	< 0,2
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	212-485-8	< 0,015

**MENTIONS DE DANGER:**

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Générale:**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:**

P261A Eviter de respirer les vapeurs.  
 P280E Porter des gants de protection.

**Intervention::**

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

1% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par inhalation inconnue.  
 Contient 1% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Prépolymère uréthane	68611-34-7			40 - 70	Substance non classée comme dangereuse
Talc	14807-96-6	238-877-9		10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde de fer	Mélange			1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	203-940-1	01-2119966911-29	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5			1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5		1 - 5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	01-2119489379-17	1 - 5	Substance avec une limite d'exposition
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	215-277-5		< 2	Substance non classée comme dangereuse
2,9,11,13-Tetraazonadecanethioic acid, 19-isocyanato-11-(6-isocyanatohexyl)-10,12-dioxo-, S-[3-(triméthoxysilyl)propyl] ester	85702-90-5	ELINCS 402-290-8		0,5 - 1,5	Liq. Inflamm. 3, H226; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	247-722-4		< 0,5	Tox. aiguë 1, H330; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. Resp.1A, H334; Sens. de la peau 1A, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; Tox.aquatique chronique 3, H412 - Nota C
Heptane	142-82-5	205-563-8		< 0,3	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 - Nota C
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	224-588-5		< 0,2	Tox. aiguë 4, H302; Skin Sens. 1B, H317; Tox. aquatique chronique 2, H411
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	212-485-8		< 0,015	Tox. aiguë 2, H330; Irr. de

					la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. Resp.1A, H334; Sens. de la peau 1A, H317; STOT SE 3, H335 - Nota 2
--	--	--	--	--	--

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

NE PAS UTILISER D'EAU. Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Isocyanates  
 Monoxyde de carbone  
 Dioxyde de carbone  
 Cyanure d'hydrogène  
 Vapeurs ou gaz irritants  
 Oxydes d'azote.

#### Condition

Pendant la combustion.  
 Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de zinc	1314-13-2	VLEPs France	VLEP (poussières - 8 heures): 10 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP (fumées - 8 heures): 5 mg/m <sup>3</sup>	
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10	

			mg/m <sup>3</sup>	
Heptane	142-82-5	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 1668 mg/m <sup>3</sup> (400 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 2085 mg/m <sup>3</sup> (500 ppm).	
n-hexane	142-82-5	VLEPs France	VLEP (vapeur) (8 heures) : 1000 mg/m <sup>3</sup> ; VLCT (vapeur) (15 minutes) : 1500 mg/m <sup>3</sup>	
Diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.08 mg/m <sup>3</sup> (0.01 ppm); VLCT (15 minutes): 0.16 mg/m <sup>3</sup> (0.02 ppm).	Substance classée cancérogène de catégorie 2. Risque d'allergie respiratoire
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.075 mg/m <sup>3</sup> (0.01 ppm); VLCT (15 minutes): 0.15 mg/m <sup>3</sup> (0.02 ppm).	Risque d'allergie respiratoire

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier - polymère stratifié

### **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

### *Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

#### **Apparence**

**Etat physique:**

Liquide

**Couleur**

Marron, Rouge

**Aspect physique spécifique::**

Pâte

**Odeur**

uréthane

**Valeur de seuil d'odeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**pH**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Point/intervalle d'ébullition:**

*Non applicable.*

**Point de fusion:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

**Dangers d'explosion:**

Non classifié

**Propriétés comburantes:**

Non classifié

**Point d'éclair:**

Pas de point d'éclair

**Température d'inflammation spontanée**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Limites d'inflammabilité (LEL)**

*Non applicable.*

**Limites d'inflammabilité (UEL)**

*Non applicable.*

**Pression de vapeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Densité relative**

1,3 [Réf. Standard :Eau = 1]

**Hydrosolubilité**

Nulle

**Solubilité (non-eau)**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Coefficient de partage n-octanol / eau**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Taux d'évaporation:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Densité de vapeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Température de décomposition**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Viscosité**

100 000 - 500 000 mPa-s

**Densité**

1,3 kg/l

### **9.2. Autres informations:**

**Composés Organiques Volatils**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Masse moléculaire:**

*Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

### 10.5 Matériaux à éviter:

La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

Amines

Alcools

Eau

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Non applicable	
----------------	--

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Les signes et symptômes d'exposition

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

#### Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

#### Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Cancérogénicité:**

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

**Information complémentaire:**

Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 20 - 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Talc	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Oxyde de zinc	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	cutané	Lapin	LD50 15 000 mg/kg
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Ingestion	Rat	LD50 11 000 mg/kg
Dioxyde de titane	cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Oxyde de fer (Fe3O4)	cutané	Non disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (Fe3O4)	Ingestion	Non disponible	LD50 3 700 mg/kg
Oxyde de fer	cutané	Non disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer	Ingestion	Non disponible	LD50 3 700 mg/kg
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Souris	LC50 0,12 mg/l
Diisocyanate de m-tolyldène	cutané	Lapin	LD50 > 9 400 mg/kg

**MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502**

Diisocyanate de m-tolylidène	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,35 mg/l
Diisocyanate de m-tolylidène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Heptane	cutané	Lapin	LD50 3 000 mg/kg
Heptane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 103 mg/l
Heptane	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	cutané	Lapin	LD50 2 270 mg/kg
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	Ingestion	Rat	LD50 770 mg/kg
Diisocyanate d'hexaméthylène	cutané	Lapin	LD50 570 mg/kg
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,12 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 710 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Homme et animal	Irritation minimale.
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer (Fe <sub>3</sub> O <sub>4</sub> )	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate de m-tolylidène	Lapin	Irritant
Heptane	Humain	Moyennement irritant
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Lapin	Moyennement irritant
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Lapin	Irritant sévère
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer (Fe <sub>3</sub> O <sub>4</sub> )	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate de m-tolylidène	Lapin	Corrosif
Heptane	Jugement professionnel	Irritant modéré
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate d'hexaméthylène	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Homme et animal	Non-classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Homme et animal	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme	Non-classifié

**MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502**

	et animal	
Oxyde de fer (Fe3O4)	Humain	Non-classifié
Oxyde de fer	Humain	Non-classifié
Diisocyanate de m-tolylidène	Homme et animal	Sensibilisant
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Diisocyanate d'hexaméthylène	Multiple espèces animales.	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié
Diisocyanate de m-tolylidène	Humain	Sensibilisant
Diisocyanate d'hexaméthylène	Homme et animal	Sensibilisant

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Oxyde de zinc	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Oxyde de fer (Fe3O4)	In vitro	Non mutagène
Oxyde de fer	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate de m-tolylidène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Heptane	In vitro	Non mutagène
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate d'hexaméthylène	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate d'hexaméthylène	In vivo	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Oxyde de fer (Fe3O4)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de fer	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diisocyanate de m-tolylidène	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène

Diisocyanate de m-tolyldène	Ingestion	Multiple espèces animales.	Cancérogène
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

**Toxicité pour la reproduction**

**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	NOAEL 125 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 0,014 mg/l	4 semaines

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	non applicable
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	non applicable
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Heptane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Heptane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Heptane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	sang	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

						e
--	--	--	--	--	--	---

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire   système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	système respiratoire   silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrine   système hématopoïétique   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Autres	NOAEL 500 mg/kg/day	6 Mois
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	Inhalation	système respiratoire   Foie   système immunitaire   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,48 mg/l	2 semaines
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde de fer (Fe3O4)	Inhalation	Fibrose pulmonaire   pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Oxyde de fer	Inhalation	Fibrose pulmonaire   pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Diisocyanate de m-tolyldène	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL 0 mg/l	exposition professionnelle
Heptane	Inhalation	Foie   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 12 mg/l	26 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Foie   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	3 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0014 mg/l	4 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0012 mg/l	2 années
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,002 mg/l	7 semaines
Diisocyanate d'hexaméthylène	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,001 mg/l	90 jours

**Danger par aspiration**

Nom	Valeur
Heptane	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Prépolymère uréthane	68611-34-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Talc	14807-96-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	110 mg/l
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
Oxyde de fer	Mélange	Poissons - autres	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	60 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5 600 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	0,21 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Autres crustacées	expérimental	24 heures	Concentration létale 50%	0,24 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,057 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues ou autres plantes aquatiques	Estimé	96 heures	Effet concentration 10%	0,026 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Autres crustacées	Estimé	24 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,007 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	30 jours	Concentration sans effet observé	0,049 mg/l

**MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502**

					(NOEC)	
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>50 000 mg/l
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>50 000 mg/l
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet Concentration 0%	>50 000 mg/l
2,9,11,13-Tetraazonadecanethioic acid, 19-isocyanato-11-(6-isocyanatohexyl)-10,12-dioxo-, S-[3-(triméthoxysilyl)propyl] ester	85702-90-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	9,54 mg/l
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,6 mg/l
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	392 mg/l
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Autres crustacées	Estimé	14 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,8 mg/l
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	Estimé	28 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	40,3 mg/l
Heptane	142-82-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,5 mg/l
Heptane	142-82-5	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,17 mg/l
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	267 mg/l
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	6,7 mg/l
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	439 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	14,8 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	71 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	27 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	10 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Prépolymère uréthane	68611-34-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	100 % Demande biologique en	OCDE 301C

**MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502**

					oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Oxyde de fer	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de zinc	1314-13-2	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
2,9,11,13-Tetraazonadecanethioic acid, 19-isocyanato-11-(6-isocyanatohexyl)-10,12-dioxo-, S-[3-(trimethoxysilyl)propyl] ester	85702-90-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.27 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Estimé Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Heptane	142-82-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.24 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Heptane	142-82-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	101 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	53.3 minutes (t 1/2)	Autres méthodes
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	5 minutes (t 1/2)	Autres méthodes
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Prépolymère uréthane	68611-34-7	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

**MASTIC MARINE 5200 ACAJOU P/N 06502**

		insuffisantes pour la classification				
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétate de 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	112-15-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.74	Autres méthodes
Oxyde de fer	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Oxyde de zinc	1314-13-2	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	≤217	OCDE 305E
Oxyde de fer (Fe3O4)	1317-61-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,9,11,13-Tetraazanonadecanethioic acid, 19-isocyanato-11-(6-isocyanatohexyl)-10,12-dioxo-, S-[3-(triméthoxysilyl)propyl] ester	85702-90-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diisocyanate de m-tolylidène	26471-62-5	Estimé BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<50	OECD 305C-Bioaccum degré de poisson
Heptane	142-82-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	105	Estimation : Facteur de bioaccumulation
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.25	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.02	Autres méthodes

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potential de réchauffement global
3-Triméthoxysilylpropane-1-thiol	4420-74-0	0	

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UU-0042-1542-0

Non réglementé pour le transport

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Diisocyanate de m-tolyldène	26471-62-5	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Tableau des maladies professionnelles

25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
44	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxydes de fer
62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**